



120 A rue d'Octavéon
26750 Châtillon Saint Jean
04 75 45 31 15
mairie@chatillonsaintjean.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 25 mars 2024

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal. Les délibérations sont consultables en mairie aux heures et jours d'ouverture au public.

Liste des délibérations adoptées dans leur ordre d'adoption :

N°1	DCM-2024-001 portant approbation du compte de gestion de l'exercice 2023	Adoptée à l'unanimité
N°2	DCM-2024-002 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2023	Adoptée à la majorité
N°3	DCM-2024-003 portant affectation du résultat de l'exercice 2023	Adoptée à l'unanimité
N°4	DCM-2024-004 portant avis sur le projet de programme local de l'habitat 2024-2029 de Valence Romans Agglo	Adoptée à la majorité
N°5	DCM-2024-005 relative à l'échange de terrain d'emprise du Chemin de Birnen (CR40)	Adoptée à l'unanimité
N°6	DCM-2024-006 sollicitant un fonds de concours auprès de Valence Romans Agglo	Adoptée à l'unanimité
N°7	DCM-2024-007 du 25 mars 2024 donnant mandat spécial pour les 140 ans de l'orchestre « Les enfants de la Joyeuse »	Adoptée à la majorité

À Châtillon-Saint-Jean, le 25 mars 2023,

Le Maire,
Daniel BARRUYER

